Fantaisies, (magasin de) en détail...	.50	.85	1.00	1.20	.90	1.20	1.40	1.60
Autres marchandises contenues dans la même bâtisse, à moins qu'elles ne soient sujettes à un tarif plus élevé					.75	1.00	1.20	1.40
Ferblantiers	.85	1.25	1.50	1.75	1.15	1.50	1.75	2.00
Fers (entrepôts de)	.45	.70	.90	1.10	.60	.85	1.00	1.20
Feuillard (Fabricants d'articles en)	1.00	1.40	1.75	2.00	1.00	1.40	1.75	2.00
Feutres à couverture (magasin et stock)	.55	.90	1.10	1.35	.90	1.20	1.40	1.60
" avec saturation de goudron	.85	1.25	1.60	2.00	1.15	1.50	1.75	2.00
Fils métalliques (Fabric. d'articles en), pas de travail en bois	.55	.90	1.10	1.35	.90	1.20	1.40	1.60
" avec travail en bois	.70	1.15	1.35	1.60	1.65	1.50	1.75	2.00
Fleuristes	.50	.85	1.00	1.20	.90	1.20	1.40	1.60
Autres marchandises contenues dans la même bâtisse, à moins qu'elles ne soient sujettes à un tarif plus élevé					.75	1.00	1.20	1.40
Foin, (magasins de)	1.00	1.25	1.50	1.70	1.50	1.75	1.90	2.00
Foin, bâtisse où on le presse, pouvoir à main ou à chevaux								
Quand la bâtisse n'est pas sur le parcours d'un chemin de fer					1.50			1.50
Quand la bâtisse est sur le parcours d'un chemin de fer					2.50			2.50
Quand on se sert du pouvoir à vapeur et la bouilloire plus près de 50 pieds de distance					3.50			3.50
Fondeurs et travailleurs en cuivre...	1.10	1.50	1.75	2.00	1.35	1.65	1.90	2.15
" avec vapeur	1.35	1.75	2.00	2.25	1.60	1.90	2.15	2.40
Force motrice louée (voir machines à vapeur)								
Forgerons	1.00	1.40	1.75	2.00	1.00	1.40	1.75	2.00
Fournitures de navires (magasin de).	.85	1.25	1.50	1.75	1.15	1.50	1.75	2.00
Fourrures, (Réparateur et teinturiers de) même taux que les teinturiers								
Fruits, (magasins de) gros et détail...	.50	.85	1.00	1.20	.75	1.00	1.20	1.40
Gants (Fabricants de)	.55	.90	1.10	1.35	.90	1.20	1.40	1.60
" avec vapeur : voir les tarifs spéciaux.								
Garnitures de magasins, comptoirs, tablettes, tuyaux à gaz et à eau, etc., taux de la bâtisse si assurés avec la bâtisse, et taux du contenu, si assurés avec le contenu.								
Gaz, (machines à purifier et à carburer le) une permission doit être obtenue avant de s'en servir								
Gaz, (poseurs d'appareils à gaz et à vapeur, même taux que les plombiers.								
Gazoline, (employée pour chauffage ou éclairage) double taux. L'usage de la gazoline est autorisé lorsqu'on ne peut obtenir du gaz ordinaire, et lorsque le réservoir est placé sous terre et à 30 pieds en dehors de la maison								
Glaces, argentures et Biseautage	.55	.90	1.10	1.35	1.00	1.30	1.50	1.75
Glaces unies, miroirs et glaces sans tain, mêmes taux que la vaisselle.								
Glacières et leurs écuries	1.25	1.50	1.75	2.00	1.25	1.50	1.75	2.00
Glacières, (magasins de) et réfrigérateurs	.45	.70	.90	1.10	.70	.95	1.15	1.35
" Fabricants, mêmes taux que pour les menuisiers.								
Grains, (entrepots de) ou leur contenu y compris les produits de la ferme, pas d'élévateurs, ni de foin	.45	.70	.90	1.10	.60	.85	1.00	1.20
Grains et farines, (magasin en gros) pas de foin	.45	.70	.90	1.10	.60	.85	1.00	1.20
" Magasin de détail, même taux que pour les grains et fourrages.								
Grains et Fourrages—Magasin de gros et détail—pas plus de deux balles de foin permises	.50	.85	1.00	1.20	.75	1.00	1.20	1.40
" contenant plus de deux balles de foin, voir Magasins de Foin.								
Graveurs, fabricants de timbres en caoutchouc	.50	.85	1.00	1.20	.90	1.20	1.40	1.60
Guenilles et Bric à brac, magasins de	.85	1.25	1.60	2.00	1.35	1.70	2.00	2.25
Gymnase, (salles de)	.65	1.00	1.20	1.50	.90	1.20	1.40	1.60
Hangars à frêt	.45	.70	.90	1.10	.70	.95	1.15	1.35
Hardes faites, magasin de gros, ne fabriquant pas, le taillage seul permis	.45	.70	.90	1.10	.60	.85	1.00	1.20
" Magasin de détail	.50	.85	1.00	1.20	.75	1.00	1.20	1.40
" Magasin de gros, avec privilège d'employer pas plus de 5 ouvriers pour la coupe, la couture et le pressage	.50	.85	1.00	1.20	.70	.95	1.15	1.35
Hardes faites, (fabrique de) employant plus de 5 ouvriers	.55	.90	1.10	1.35	.90	1.20	1.40	1.60
" Avec vapeur	.65	1.00	1.20	1.50	1.10	1.35	1.60	1.80
Horlogers, même taux que les magasins d'articles de fantaisie.								
Hôtels	1.00	1.40	2.00	2.25	1.15	1.50	2.00	2.25
Hôtels, écuries et dépendances	1.10	1.50	1.75	2.00	1.35	1.80	2.00	2.25
Huiles et peintures, (magasin de)	1.00	1.40	1.75	2.00	1.35	1.70	2.00	2.25
Imprimeries	.55	.90	1.10	1.35	.90	1.25	1.50	1.75
" A la vapeur	1.00	1.40	1.75	2.00	1.30	1.65	2.00	2.25
Instruments aratoires et salles pour la vente des graines	.50	.85	1.00	1.20	.75	1.00	1.20	1.40
Instruments de Chirurgie, (fab. de).	.65	1.00	1.20	1.50	1.00	1.30	1.50	1.75
Instruments de musique et musique, magasin d')	.50	.85	1.00	1.20	.75	1.00	1.20	1.40

Jeux de quilles, pas de boissons	.65	1.00	1.20	1.50	1.00	1.30	1.50	1.70
Jouets, magasin de gros et détail	.50	.85	1.00	1.20	.90	1.20	1.40	1.60
Autres marchandises contenues dans la même bâtisse, à moins qu'elles ne soient sujettes à un tarif plus élevé					.75	1.00	1.20	1.40
Lampes, (magasin de), voir extra pour huile de pétrole, même taux que pour la vaisselle.								
" Avec fabrication, même taux que pour les ferblantiers.								
Lithographes	.55	.90	1.10	1.35	.90	1.20	1.40	1.60
" Avec vapeur	1.00	1.40	1.75	2.00	1.35	1.70	2.00	2.25
Livres et papeteries, [mag. en gros].	.45	.70	.90	1.10	.70	.95	1.15	1.35
Autres marchandises contenues dans la même bâtisses, à moins qu'elles ne soient sujettes à un tarif plus élevé					.60	.85	1.00	1.20
Livres et papeteries, [mag. de détail]	.50	.85	1.00	1.20	.90	1.20	1.30	1.60
Autres marchandises contenues dans la même bâtisses, à moins qu'elles ne soient sujettes à un tarif plus élevé					.75	1.00	1.20	1.40
Machines à coudre [magasins de] pas de travail en bois	.50	.85	1.00	1.20	.75	1.00	1.20	1.40
Machines à vapeur employées dans l'industrie, voir l'échelle spéciale de prix.								
Magasins d'occasion, livres, meubles, habits, etc.	.85	1.25	1.60	2.00	1.35	1.70	2.00	2.25
Magasins généraux, même taux que les magasins de quincaillerie.								
Magasins servant exclusivement d'entrepôt à une manufacture et n'étant pas mis en danger par sa proximité	.45	.70	.90	1.10	.60	.85	1.00	1.20
Magasins en rapport avec un risque commercial et occupés seulement par l'assuré, mêmes taux que les magasins occupés par l'assuré, suivant la construction.								
Marbres [ateliers et stocks de]	.55	.90	1.10	1.35	.90	1.20	1.40	1.60
Marchandises sèches [*staple*] en gros [draps]	.45	.70	.90	1.10	.60	.85	1.00	1.20
" fantaisie, en gros [nouveautés].	.45	.70	.90	1.10	.70	.95	1.15	1.35
Autres marchandises contenues dans la même bâtisse, à moins qu'elles ne soient sujettes à un tarif plus élevé					.60	.85	1.00	1.20
" magasins de détail	.50	.85	1.00	1.20	.75	1.00	1.20	1.40
Maréchaux ferrants même taux que les forgerons								
Médecines patentées, avec fabrication	.90	1.25	1.50	1.75	1.25	1.60	1.75	2,00
" pas de fabrication	.65	1.00	1.20	1.50	1.00	1.30	1.50	1.75
Meubles, [magasins de] sans réparage, bourrage ou autres travaux, excepté les retouches pour la vente	.50	.85	1.00	1.20	.75	1.00	1.20	1.40
" Avec bourrage seulement	.85	1.25	1.50	1.75	1.00	1.40	1.75	2.00
" Avec réparage et bourrage seulement	1.15	1.50	1.75	2.00	1.35	1.80	2.00	2.25
" Avec manufacture, voir meubliers-ébénistes.								
Modistes et couturières [mag. de]	.50	.85	1.00	1.20	.90	1.20	1.40	1.60
Monts de piété	.50	.85	1.00	1.20	1.15	1.50	1.75	2.00
Autres marchandises contenues dans la même bâtisse, à moins qu'elles ne soient sujettes à un tarif plus élevé					.90	1.20	1.40	1.60
Opticiens	.50	.85	1.00	1.20	.90	1.20	1.40	1.60
Autres marchandises contenues dans la même bâtisse, à moins qu'elles ne soient sujettes à un tarif plus élevé					.75	1.00	1.20	1.40
Ornements d'Eglise [magasin d'] sans travail en bois	.50	.85	1.00	1.20	1.15	1.50	1.75	2.20
Autres marchandises contenues dans la même bâtisse, à moins qu'elles ne soient sujettes à un tarif plus élevé					.75	1.00	1.20	1.40
" avec travail en bois	1.10	1.50	1.75	2.00	1.75	2.00	2.25	2.50
Paille et Jonc [travailleurs en]	.75	1.00	1.30	1.40	.90	1.20	1.40	1.60
Paniers [fabricants de]	.65	1.00	1.20	1.50	.90	1.20	1.40	1.60
Peintres [ateliers de]	.85	1.25	1.50	1.75	1.15	1.50	1.75	2.00
Pétrole. Taux extras								
1 à 3 barils pas de surcharge								
Au-dessus de 3 barils et au-dessous de 10, alors qu'on ne viole aucun réglement municipal, 5c par cent pour chaque baril additionnel								
Au-dessus de 10 barils, taux spécial								
Pétrole, magasins souterrains								
" au-dessus du sol								
" machines marchant au pétrole, mêmes taux que les machines à vapeur.								
Photographes	.65	1.00	1.30	1.50	1.15	1.50	1.75	2.00
Plaqués, [fabrique d'articles en]	.85	1.25	1.50	1.75	1.15	1.50	1.75	2.00
" à la vapeur	1.10	1.50	1.75	2.00	1.40	1.75	2.00	2.25
Plaqueurs et argenteurs	.65	1.00	1.20	1.50	1.00	1.30	1.50	1.75
Plâtre de Paris [ateliers d'ouvrages en]	.70	1.10	1.30	1.60	1.00	1.30	1.50	1.75
Plombiers. [magasins seulement]	.50	.85	1.00	1.20	.75	1.00	1.20	1.40
" Quand le travail est fait dans la même bâtisse	.85	1.25	1.50	1.75	1.15	1.50	1.75	2.00
Plumes [magasin de] sans teinturerie, même taux que les articles de fantaisie								